

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

DEUXIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Première session ordinaire de l'année 2022

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°028 : **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2021-009/PRES DU 06 AVRIL 2021 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET N°776/14 SIGNE LE 23 DECEMBRE 2020 ENTRE LE BURKINA FASO ET LE FONDS SAUDIEN DE DEVELOPPEMENT (FSD) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO-AGRICOLE A SONO-KOURI (PAH-SK) DANS LA COMMUNE DE SONO, REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par les députés **Daniel ZOUNGRANA** et **Jean Marie KOMBASSERE**, rapporteurs.

Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 08 juin de 17 heures 01 minute à 17 heures 30 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Oumarou SAWADOGO, Président de ladite Commission. Cette séance avait pour objet de donner l'avis de la Commission sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2021-009/PRES du 06 avril 2021 portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt n°776/14 signé le 23 décembre 2020 entre le Burkina Faso et le Fonds saoudien de développement (FSD) pour le financement du projet d'aménagement hydro-agricole à Sono-Kouri (PAH-SK) dans la commune de Sono, région de la Boucle du Mouhoun.

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a désigné les députés Daniel ZOUNGRANA et Jean Marie KOMBASSERE pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires au cours des travaux de la CAEDS :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement ;
- débat général.

I.1. De l'audition du gouvernement

Le gouvernement, représenté par Docteur Delwendé Innocent KIBA, ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- objectifs du projet ;
- justification du projet ;
- description technique du projet ;
- coût et plan de financement ;
- modalités et conditions du prêt avec le FSD ;
- planning d'exécution du projet.

Ces différents points sont développés intégralement dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I.2. Du débat général

Suite à l'exposé de monsieur le ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Les principales préoccupations ont porté sur :

- les dispositions prises pour une exécution effective du projet dans sa zone d'intervention au regard du contexte sécuritaire ;
- le transfert du projet à Bagré-Pôle où vers tout autre plan d'eau sécurisé compte tenu de la situation sécuritaire ;
- les dispositions prises par le gouvernement afin d'intégrer la gestion opérationnelle des ressources naturelles dans l'exécution du projet ;
- les critères qui ont prévalu au choix des femmes et des jeunes qui sont les potentiels bénéficiaires du projet ;
- la crainte que l'origine du financement du projet (ressources financières extérieures) n'empêche son financement à un moment donné au regard de la conjoncture internationale ;

- la prise en compte de la faisabilité environnementale dans l'exécution du projet ;
- l'implication et l'information des femmes tout au long du processus de sélection des bénéficiaires du projet ;
- les mécanismes prévus au niveau national afin de faciliter le déblocage de la contrepartie nationale nécessaire à l'exécution diligente du projet ;
- les mesures prévues par le gouvernement dans l'hypothèse où après la sélection des bénéficiaires, le projet venait à être délocalisé.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB par les députés rapporteurs Daniel ZOUNGRANA et Jean Marie KOMBASSERE, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Il ressort de ces échanges que l'adoption du présent projet de loi permettra :

- d'opérationnaliser l'initiative agropole à travers l'aménagement de 2000 hectares de périmètres irrigués et la mise en place de complexes d'infrastructures de développement ;
- de contribuer à l'accroissement substantiel de la production agricole ;
- de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Par conséquent, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 08 juin 2022

Le Président

Les Rapporteurs

Oumarou SAWADOGO

Daniel ZOUNGRANA

Jean Marie KOMBASSERE

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	SAWADOGO Oumarou	RPF
2.	NOBA Seydou	FVR
3.	KONE/KABORE Guiédou Aïda	RPF
4.	BAYALA Roland	OSC
5.	KOUMSONGO Mohamed Auguste	OSC
6.	OUEDRAOGO Lassina	OSC
7.	THIOMBIANO Y. F. Harold	RPF
8.	COULIBALY Sibiri	FDS
9.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS
10.	ZOUNGRANA Daniel	FDS
11.	TIAO B. Luc Adolphe	PP
12.	DIALLO Ousmane	PP
13.	BOUDA Harouna	FDS

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	DEMBELE/SANON Julienne	FVR

LISTE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION

N°D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	OUEDRAOGO N. Gérard	Administrateur parlementaire
2.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	BODY Christian	Attaché d'administration parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA M Diane Clotilde	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison